



Programme de surveillance de l'influenza porcine

DESCRIPTION

Le Programme de surveillance de l'influenza porcine est offert aux médecins vétérinaires praticiens et à leur clientèle. Il vise à détecter la présence du virus chez les animaux suspects afin de documenter les souches en circulation. La caractérisation des souches d'influenza porcine est un outil important de surveillance. Les différents sous-types sont surveillés tous les trimestres au Québec, en Ontario et dans l'Ouest. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) assumera les frais d'expédition et d'analyse d'échantillons. Cette gratuité sera en vigueur tout au long de l'année.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Tout cas suspecté sur la base des signes cliniques et de l'anamnèse est admissible au programme.

Choisir des porcs chez lesquels la maladie débute, qui présentent de la léthargie, de l'anorexie et de l'hyperthermie (plus de 39,5 °C) et qui ont des écoulements nasaux.

PROCÉDURES DE PRÉLÈVEMENT ET D'ENVOI

Échantillons et quantité à prélever

Prélèvements pour la PCR

Utiliser des écouvillons adéquats pour les analyses par PCR (par exemple, avec un bout en polyester et un manche en plastique).

Les tubes contenant le milieu de transport viral sont prêts à l'emploi :

- Milieu UTM (Copan) : conserver à la température de la pièce avant utilisation jusqu'à la date de péremption.

Écouvillons nasaux

Insérer l'écouvillon dans les deux narines de l'animal et le placer dans le tube contenant le milieu de transport viral. Agiter vigoureusement, essorer ensuite l'écouvillon sur les parois et le jeter. Faire un prélèvement par porc.

Il est très important que les tubes soient conservés sur des gels réfrigérants ou au réfrigérateur après le prélèvement.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous procurer un milieu de transport viral, vous pouvez envoyer les écouvillons directement au laboratoire dans un contenant stérile (par exemple, un tube de lait ou un pot d'urine).

Maximum de cinq écouvillons par envoi

Fluides oraux

Installer dans les parcs des cordes tout en coton à la hauteur des épaules des animaux (éviter le contact avec l'eau, la nourriture ou le plancher). Laisser les animaux les mâchouiller pendant environ 20 à 30 minutes. Prendre 1 corde par parc de 20 à 25 animaux avec un minimum de 5 animaux. Déposer la portion humide de la corde dans un sac de plastique. Couper le coin du sac, essorer la corde à travers le sac et laisser s'écouler le contenu dans le tube (10 ml suffisent).

Maximum de cinq fluides oraux par envoi

Tissus

Si une nécropsie est pratiquée à la ferme, un prélèvement du poumon peut aussi être envoyé. Prélever plusieurs petits morceaux de 1 cm et moins dans des endroits variés (lobes crânial, moyen et

caudal) et les placer dans un tube ou un petit contenant.

Échantillons à éviter ou non acceptés

Les écouvillons avec un bout en coton et un manche en bois sont à éviter.

Ne pas utiliser de milieux de transport pour les bactéries, tels que le milieu Stuart.

Un poumon entier ou de plus gros morceaux de poumon ne seront pas acceptés au laboratoire.

Ne pas soumettre d'échantillons composites.

Conservation des échantillons avant l'expédition

Toujours garder les échantillons au réfrigérateur.

Conditionnement et expédition des échantillons

Il est possible de venir porter les échantillons directement au Laboratoire de santé animale de **Saint-Hyacinthe** ou d'utiliser le service de messagerie Dicom Express. Cocher « Port dû » sur le connaissance.

Les échantillons acheminés directement au Laboratoire de santé animale à Québec seront transférés au Laboratoire de santé animale de Saint-Hyacinthe pour analyse.

Seuls les échantillons reçus au Laboratoire de santé animale du Ministère seront acceptés dans le cadre de ce programme.

Faire parvenir les échantillons au laboratoire dans les 24 heures suivant le prélèvement.

Toujours garder les échantillons au frais durant le transport.

Préparer l'envoi selon la [méthode du triple emballage](#) et apposer une étiquette UN3373 sur l'emballage extérieur.

Jours d'expédition au laboratoire

Du lundi au jeudi avant 16 h 00 (si les échantillons sont apportés directement au laboratoire, il est également possible de venir le vendredi, avant 16 h 00).

Formulaire à expédier avec les échantillons

Remplir le formulaire de demande d'analyse du MAPAQ en y inscrivant le renseignement suivant : « 0222 – Influenza porcine ».

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Formulaires/Formulairedemandedanalyses.pdf>

Coordonnées de la personne responsable du programme

Pour toute question relative aux critères d'admissibilité, communiquer avec :

Dre Claudia-Gagné Fortin, responsable du Réseau porcin

Téléphone : 418 380-2100, poste 3921, ou 1 844 ANIMAUX

Courriel : claudia.gagne-fortin@mapaq.gouv.qc.ca

Pour toute question relative aux échantillons ou à l'interprétation des résultats, communiquer avec le Laboratoire de santé animale, dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Coordonnées et adresse de livraison

Laboratoire de santé animale (Saint-Hyacinthe) au Complexe de diagnostic et d'épidémiosurveillance vétérinaires du Québec

3220, rue Sicotte

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Téléphone : 450 778-6542, poste 5810

Sans frais : 1 855 802-2329

Télécopieur : 450 778-6535

Courriel : LSA.SHY@mapaq.gouv.qc.ca